

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : LE 6 Janvier 2020 18H00

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : LE 28 FEVRIER 2020 (12H)

Votre inscription sera considérée comme valide au moment où l'organisation aura reçu tous les documents obligatoires !

[Visualisez les documents obligatoires ici.](#)

- **La course du Run & Skate en individuelle : 28€ jusqu'au 23/02/20**
- **La course du Run & Skate en relais : 47€ par équipe jusqu'au 23/02/20**
- **Le trail blanc uniquement: 23€ jusqu'au 23/02/20**

L'inscription comprend le ravitaillement, la douche, un excellent repas chaud de qualité servi par la Poêle Géante et la participation à notre ENORME tirage au sort.

Les personnes vous accompagnant le jour de l'épreuve peuvent profiter d'un repas chaud complet à 13€ pour les adultes et 7€ pour les enfants. La réservation est obligatoire.

ATTENTION: CETTE ANNÉE LES INSCRIPTIONS ET LE PAIEMENT AUX COURSES DU RUN & SKATE SE FERONT UNIQUEMENT EN LIGNE SUR LA PLATEFORME TAKTIK-SPORT: www.taktik-sport.com

Inscription & Paiement en ligne:

Il est recommandé de vous inscrire en ligne sur la plateforme www.taktik-sport.com **avant le 23 février 2020**

(minuit).

A partir du 24 février 2020, les inscriptions restent possibles mais avec un prix majoré

Toute inscription "individuelle" à partir du 24 février sera majorée de 5 €

Toute inscription "par équipe" à partir du 24 février sera majorée de 10 €

Toute inscription pour le Trail blanc uniquement à partir du 24 février sera majorée de 5 €

Licences, certificats médicaux et documents obligatoires:

Ces documents sont exigés par la législation française.

Tous les documents obligatoires (certificat médical / licence / etc.) doivent IMPÉRATIVEMENT être téléchargé sur la plateforme TAKTIK-SPORT avant le 28 février 2019 à 12h,

Est requis pour le Ski de fond (coureur individuel ou co-équipier skieur):

Une licence FFS ou un Ticket Course FFS (en vente sur place au prix de 10€) est obligatoire ! Voir tableau ci-dessous !

Le certificat médical doit être daté de moins d'un an au jour de la course et comporter la mention «non contre indication à la pratique du ski de fond en compétition».

[Vous pouvez télécharger un modèle de certificat pour le ski de fond ici.](#)

Est requis pour le Trail (coureur individuel ou co-équipier coureur ou pour les participants au Trail Blanc uniquement):

Une licence FFA ou un certificat médical est obligatoire ! Voir tableau ci-dessous !

Le certificat médical doit être daté de moins d'un an au jour de la course et comporter la mention «non contre indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition».

[Vous pouvez télécharger un modèle de certificat pour le trail ici.](#)

ATTENTION, TOUS LES CERTIFICATS MÉDICAUX DOIVENT :

- ÊTRE DATÉS DE MOINS D'UN AN,

- COMPORTER LA MENTION "NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DU SKI NORDIQUE ET/OU DE LA COURSE À PIED, Y COMPRIS EN COMPÉTITION"

Inscriptions Run & Skate 2020

Écrit par Rédaction Run & Skate
Mardi, 07 Janvier 2020 00:00

- ÊTRE SIGNÉS ET TAMPONNÉS PAR VOTRE MEDECIN, **sans tampon votre certificat médical est invalide**

Pour le	Vous possédez déjà	Vous devez nous fournir		
		Licence FFS / FFA	Certificat médical	
			Ski de Fond	
Ski de Fond	Licence FFS Compétiteur	●		
	Licence FFS dirigeant ou carte neige	●	●	
	Pas de licence		●	
Trail	Licence FFA (Athlé compétition/ Santé/Loisir)	●		
	Pas de licence			

Contacts organisateurs :

Club des Sports de Chamonix - 04 50 53 11 57